

## **COMMUNE DE MARPIRE**

### **Compte rendu du conseil municipal**

**En date du 19 février 2016**

**Nombre de conseillers :** En exercice 15      Présents : 15

**Etaient présents :** FAUVEL Auguste – TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – ASSELIN Marie-Christine – DENIS Geneviève – DELAUNAY Thierry – FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – PINSARD Gisèle – SEVENO Hervé

**Absents excusés :**

**Secrétaire de séance :** Christelle Hallet

**Ordre du jour :**

- Avenant à la convention pour la réalisation des tests des équipements sportifs
- Devis concernant l'entretien des terrains de foot
- Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016
- Actualisation de l'inventaire des zones humides par le syndicat du bassin versant de la vilaine amont
- Point sur le recensement de la population

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Point de collecte des ordures ménagères
- Présentation des travaux sur le parking
- Ouverture du point poste
- Changement de date du conseil municipal d'avril
- Croisement rue des bûchetières
- Lotissement

#### **I : Avenant à la convention pour la réalisation des tests des équipements sportifs**

Le conseil municipal donne son accord pour signer l'avenant à la convention pour que Vitré Communauté continue à réaliser les tests des équipements sportifs.

#### **II : Devis concernant l'entretien des terrains de foot**

Un devis de 2 184€ pour le décompactage est proposé par la société qui fait habituellement l'entretien du terrain de foot.

L'apport de compost naturel s'élèverait à 1 942.68€ et pourrait être suffisant.

Le conseil municipal propose de faire uniquement un compost cette année.

### III : Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016

Avant de voter le budget 2016, les dépenses d'investissements doivent être mandatées par le conseil municipal.

Thérèse nous présente les chapitres qui doivent être mandatés :

	<b>Comptes</b>	<b>Montants</b>	crédits ouverts en 2015
<b>Chapitre 20</b>			
	<b>2031</b>	1 050,00	
	<b>2051</b>	1 300,00	
	<b>202</b>	3 400,00	
		<hr/>	
		5 750,00	23 000,00
<b>Chapitre 21</b>			
	<b>21318</b>	22 000,00	
	<b>2151</b>	56 050,98	
	<b>2158</b>	400,00	
	<b>2188</b>	3 000,00	
		<hr/>	
		81 450,98	325 803,90

Le conseil municipal donne son accord.

### IV : Actualisation de l'inventaire des zones humides par le syndicat du bassin versant de la vilaine amont

Une prestation par le syndicat du bassin versant de la vilaine amont est proposée pour faire un inventaire des zones humides. Cette étude est nécessaire pour la réalisation du PLU.

Le conseil municipal valide cette prestation.

Un groupe de travail doit y participer : Frédéric LEJAS, Thierry DELAUNAY, Thérèse MOUSSU et Jean-Yves PAIN

Dans le cadre du PLU, un diagnostic agricole est nécessaire, le devis de la chambre d'agriculture est de 2557,80€ TTC. La première réunion a eu lieu le 5 février avec les agriculteurs.

### V : Point sur le recensement de la population

Le recensement se termine demain.

50% des réponses ont été faites par internet.

Il y aurait un peu moins d'habitants qu'au recensement de 2011

## **VI : Point de collecte des ordures ménagères**

Jean-Yves nous présente des documents sur les points de collecte des ordures ménagères qui pourraient être installés dans les communes. Une réflexion est en cours au sein du SMICTOM avec les élus. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les BAV seront obligatoires pour les journaux et magazines afin d'alléger les sacs jaunes.

## **VII : Présentation des travaux sur le parking**

Les entreprises ont fait des propositions que nous exposent Jean-Yves concernant les abords de la mairie et le parking de la salle des sports et de l'école.

## **VIII : Ouverture du point poste**

Le point poste doit ouvrir le 1<sup>er</sup> mars 2016 après la formation de Jean-Baptiste.

## **IX : Changement de date du conseil municipal d'avril**

Le conseil municipal d'avril aura lieu le 22 avril au lieu du 15 avril.

## **X : Croisement rue des bûchetières**

Frédéric précise que le stop est souvent grillé donc dans un premier temps Jean-Yves propose de refaire la peinture au sol.

## **XI : Lotissement**

Le lotissement privé n'avance pas donc la question se pose d'engager un lotissement communal.

Thérèse précise qu'une réflexion est en cours mais rien n'est encore négocié.